

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
9/12/2021

Dossier complet le :
9/12/2021

N° d'enregistrement :
2021-11963

1. Intitulé du projet

ARFR_PAU

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Christine LÉNARD, Chef de projet Energies

RCS / SIRET

4 1 0 4 0 9 4 6 0 0 0 7 5 6

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. OUVRAGE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE L'ENERGIE SOLAIRE.	30. INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUES SUR OMBRIERES DE PARKING DE PUISSANCE SUPERIEURE A 250 KWC.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste :

A la mise en place de 17 ombrières photovoltaïques doubles avec une puissance totale 1 710 kWc (675 kWc en injection et 1035 kWc en autoconsommation) sur le parking AUCHAN situé 1 Avenue du Général Leclerc, à Pau (64000) dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64)

4.2 Objectifs du projet

La société AUCHAN, dans le cadre d'une démarche d'optimisation et d'engagement durable, s'est rapproché de la société HELEXIA afin de mettre en place 17 ombrières photovoltaïques doubles sur le parking de son établissement situé 1 Avenue du Général Leclerc, à Pau (64000)

Ces dernières permettront d'apporter un confort de stationnement des véhicules en protégeant ceux-ci du soleil et des intempéries. Elles permettront également de bénéficier d'une unité de production verte et locale.

L'installation produira une consommation électrique annuelle de 2 000 MWh/an, équivalente à la consommation moyenne de 800 foyers et permettra ainsi d'éviter 164 tonnes d'émission de CO2 par an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux relatifs aux ombrières seront réparti sous plusieurs lots, détenus par des entreprises rigoureusement pré-sélectionnées. Une mission SPS (Sécurité et de Protection de la Santé) et de contrôle technique spécifique au photovoltaïque sera contractée avec un organisme agréé. Un PGC (Plan Général de Coordination) dédié à l'ouvrage sera établi en fonction des caractéristiques du générateur avant le début du chantier et le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) établi pour la consultation des entreprises reprendra rigoureusement l'ensemble des exigences de sécurité.

Les risques liés au chantier ont d'ores et déjà été évalués et seront complétés avec le coordinateur SPS.

Le chantier relatif aux ombrières se décomposera comme suit :

1. Mise en place des accès de sécurités / 2. Préparation du terrain / 3. Réalisation des fourreaux / 4. Réalisation des fondations / 5. Montage des ombrières / 6. Pose et fixation des modules / 7. Mise en place des chemins de câbles / 8. Câblage des modules et mise à la Terre des masses / 9. Pose et raccordement des boîtes de jonctions / 10. Raccordement de la centrale au poste de transformation du magasin / 11. Essais et test de performance de la centrale / 12. Mise en service.

Le mode de construction sera planifié de façon à réduire un maximum la co-activité entre plusieurs corps de métier sur le site. L'ensemble des déchets générés seront évacués au fur et à mesure de l'avancement des travaux par les prestataires qui garantiront leurs traitements dans les filières agréées. Une attention particulière sera portée au nettoyage du chantier à chaque fin

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le suivi de l'installation sera confiée à la société HEXIEL, en charge d'effectuer la gestion du parc photovoltaïque du groupe HELEXIA. Des points d'eau seront prévus afin de nettoyer l'installation et un contrat de maintenance sera mis en place avec une entreprise locale agréée.

Pour le dépannage ou la maintenance sur le matériel électrique, une entreprise spécialisée sera mandatée en fonction de ses références et de l'habilitation de son personnel, elle devra être en possession : d'une attestation Quali'PV valable, d'une habilitation électrique adaptée, d'une habilitation pour travaux en hauteur, et des EPI obligatoires pour toute intervention sur le générateur.

Un contrôle bi-annuel de l'installation électrique sera réalisé par une entreprise spécialisée et qualifiée dans le but de faire une maintenance préventive du générateur. Des relevés thermographiques seront également effectués au maximum tous les deux ans sur le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nous travaillons actuellement sur le montage d'un dossier de Permis de Construire relatif à la mise en place des ombrières de parking photovoltaïques en collaboration avec un architecte, afin de déposer la demande en Mairie de Pau en hiver 2021.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre d'ombrière	17
Hauteur au point le plus haut / Hauteur au point le plus bas	5,25m / 4,24m
Surface terrain en propriété	34 850 m ²
Surface de l'installation PV	8 528 m ²
Puissance de l'installation	1 710 kWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Adresse projet :
1 Avenue du Général Leclerc

. Commune projet :
Pau (64000)

. Département projet :
Pyrénées-Atlantiques (64)

. Parcelles projet :
section BM n° 335

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 18' 19" 04N Lat. 0 ° 19' 53" 76O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Castet de l'Array à 1km Villa préfectorale dite Sainte Hélène à 1,1km Cimetière israélite à 1,7 km Allées de Morlaas à 700m
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 450 m : site Natura 2000 Gave de Pau
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a été conçu et élaboré avec des collaborateurs variés et soucieux de l'environnement. Il aborde les différentes thématiques actuelles liées au développement durable et permet de produire une énergie locale, tout en reconstituant un écosystème auto-suffisant et une biodiversité locale.

Ce dernier est à l'écoute des exigences de la Mairie, et s'adaptera aux contraintes imposées. Il permet ainsi à la société AUCHAN HYPERMARCHÉ de s'intégrer au mieux au déploiement et aux engagements durables de la commune de Pau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Villeneuve d'Ascq

le,

04/11/2021

Signature

Christine Lénard



Auchan Hypermarché
SAS au capital de 56 882 160 €
Siège social : 200 rue de la Recherche
F-59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS - Lille Métropole 410 409 460
Siret : 410 409 460 00756
TVA : FR20 410 409 460
APE : 4711F


PAU_Formulaire cas par cas

Final Audit Report

2021-11-18

Created:	2021-11-18
By:	Manon Bonnassieux (manon.bonnassieux@helexia.eu)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAzwZegb0_eanASktlHNQNkimbnagDmOR


"PAU_Formulaire cas par cas" History

 Document created by Manon Bonnassieux (manon.bonnassieux@helexia.eu)

2021-11-18 - 10:51:54 AM GMT- IP address: 5.50.75.191

 Document emailed to Christine Lénard (clenard@auchan.fr) for signature

2021-11-18 - 10:52:35 AM GMT

 Email viewed by Christine Lénard (clenard@auchan.fr)

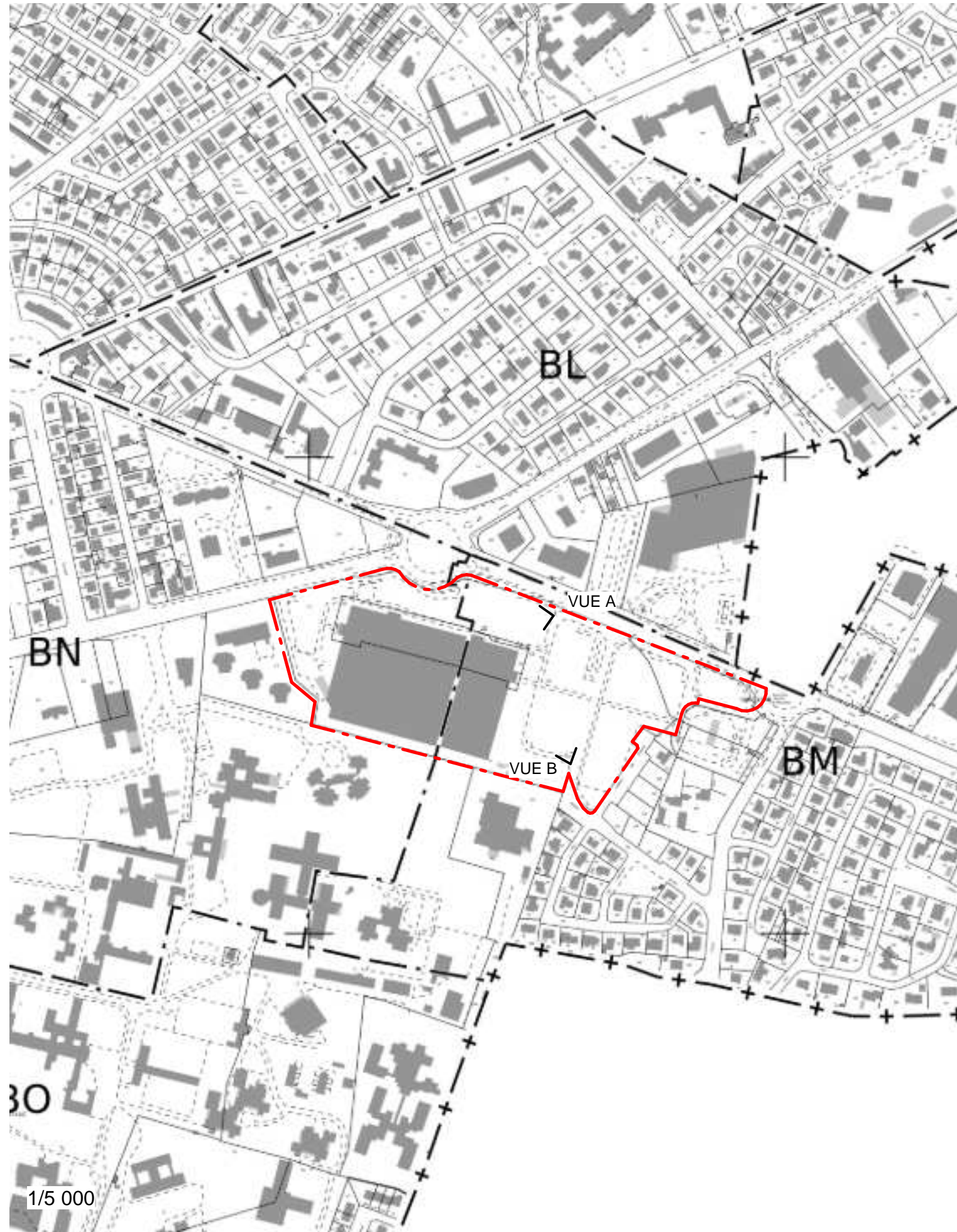
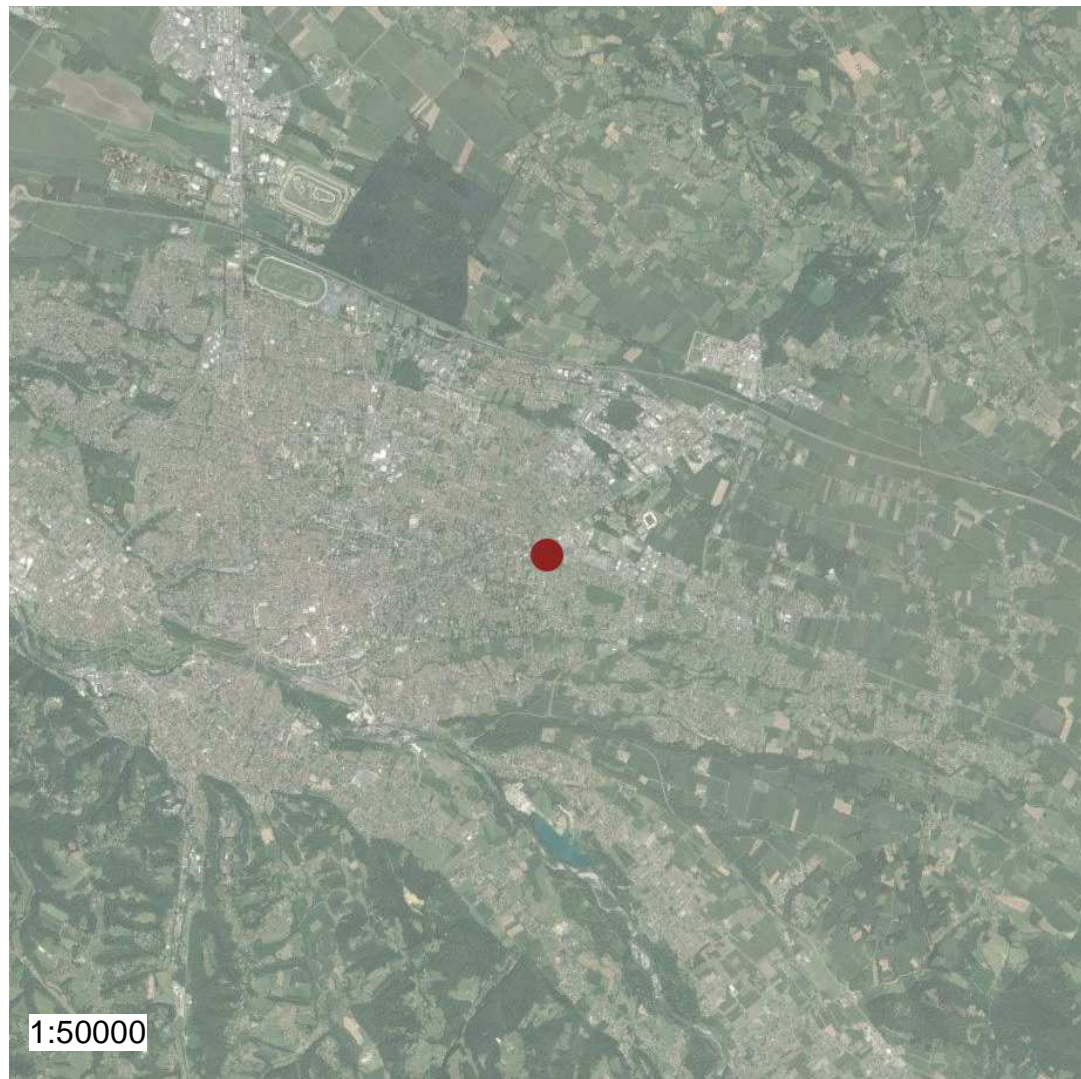
2021-11-18 - 10:52:39 AM GMT- IP address: 66.249.93.89

 Document e-signed by Christine Lénard (clenard@auchan.fr)

Signature Date: 2021-11-18 - 2:13:45 PM GMT - Time Source: server- IP address: 165.225.20.226

 Agreement completed.

2021-11-18 - 2:13:45 PM GMT



CLCT

architectes

Courcy
Lamas
Cornu-Thenard

69, rue de Rochechouart
75009 PARIS

Tel: +33 (0)1 44 63 50 30

agence@clctarchitectes.com
www.clct-architectes.com

**INSTALLATION
D'OMBRIERES**

1 Avenue du Général
Leclerc
64000 Pau

helexia

38, Allée Vauban
59110 La Madeleine

FAISABILITE

Plan de
situation

07/12/2021

1 : 5000

PC-01



VUE A



VUE B

CLCT

architectes

Courcy
Lamas
Cornu-Thenard

69, rue de Rochechouart
75009 PARIS

Tel: +33 (0)1 44 63 50 30

agence@cictarchitectes.com
www.cict-architectes.com

**INSTALLATION
D'OMBRIERES**

**1 Avenue du Général
Leclerc
64000 Pau**

helexia

38, Allée Vauban
59110 La Madeleine

FAISABILITE

Perspective
d'insertion

07/12/2021

PC-06



VUE A



VUE B

CLCT

architectes

Courcy
Lamas
Cornu-Thenard

69, rue de Rochechouart
75009 PARIS

Tel: +33 (0)1 44 63 50 30

agence@cictarchitectes.com
www.clct-architectes.com

**INSTALLATION
D'OMBRIERES**

**1 Avenue du Général
Leclerc
64000 Pau**

helexia


38, Allée Vauban
59110 La Madeleine

FAISABILITE

Photographie
dans
l'environnement
proche et
lointain

07/12/2021

**PC-07
PC-08**



INSTALLATION D'OMBRIERES

1 Avenue du Général Leclerc
64000 Pau

**DOSSIER DE DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUIRE**

FAISABILITE

Plan masse
Existant

07/12/2021
1 : 500


PC-02.1

CLCT
architectes
Cécile
Lamine
Cécile-Thérèse

69, rue de Rochesourat
75009 PARIS
Tel : +33 (0)1 44 63 50 30
agence@clctarchitectes.com
www.clctarchitectes.com

helexia
38, Allée Vaudan
63110 La Madeleine





INSTALLATION D'OMBRIERES

1 Avenue du Général Leclerc
64000 Pau

CLCT
architectes
Cécile
Laurine
Cécile-Thérèse
65, rue de Rochesourat
75009 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 63 50 30
agence@clctarchitectes.com
www.clctarchitectes.com

helexia
38, Avenue Vauban
59110 La Madeleine

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE



FAISABILITE

Plan masse
Projet

07/12/2021
1 : 500

MIROIR DU SOLEIL

38, allée Vauban
59110 La Madeleine





ARFR_PAU_PV

Plan des abords

1 Avenue du Général Leclerc, 64000 PAU



Légende :

-  Zone d'implantation du projet (terrain)
-  Zone d'implantation des capteurs (ombrières PV)
-  Coordonnées géodésiques WGS84
-  Immeubles classés ou inscrits

Echelle 1 : 5 000

ARFR_PAU_PV

Plan de situation Natura 2000

1 Avenue du Général Leclerc, 64000 PAU



Légende :  Site Natura 2000

 Emplacement du projet

ARFR_PAU_PV

Raccordement au réseau public
1 Avenue du Général Leclerc, 64000 PAU

Poste source le plus proche du site : PAU-EST (coordonnées : 430509.03 ; 6252301)

NOUVELLE-AQUITAINE PAU-EST - HTB2 / HTB1 / HTA

CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité.

Ce poste est dans la commune de PAU, au S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE (Coordonnées : 430609.03 ; 6252301)

SUIVI DES ENR :


- Puissance ENR déjà raccordée : 3.7 MW
- Puissance des projets ENR en développement : 1.0 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 4.0 MW

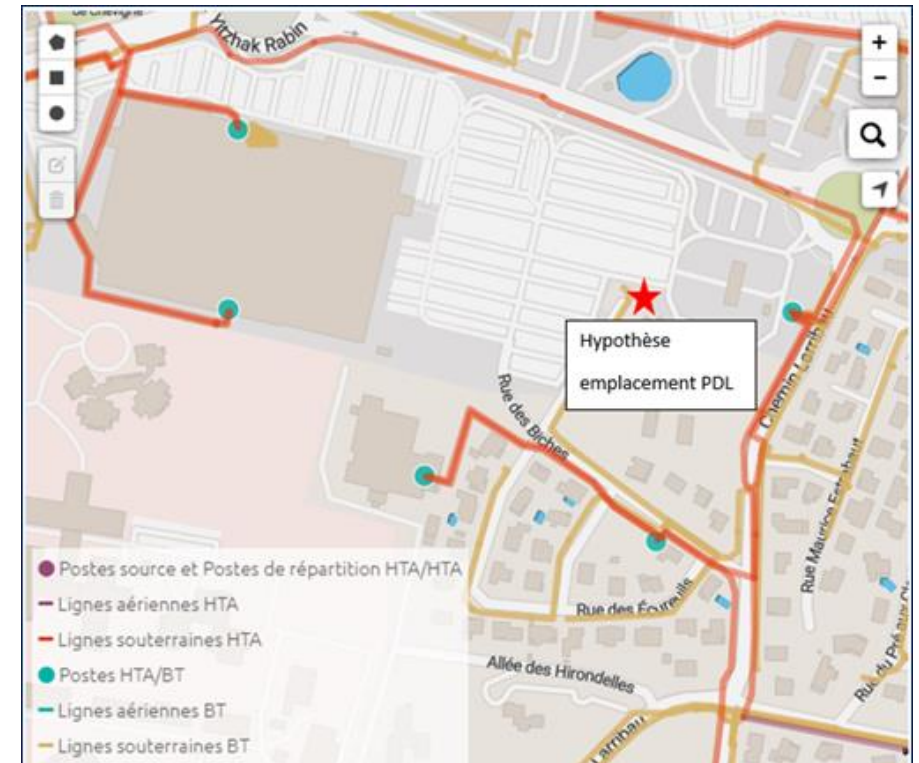
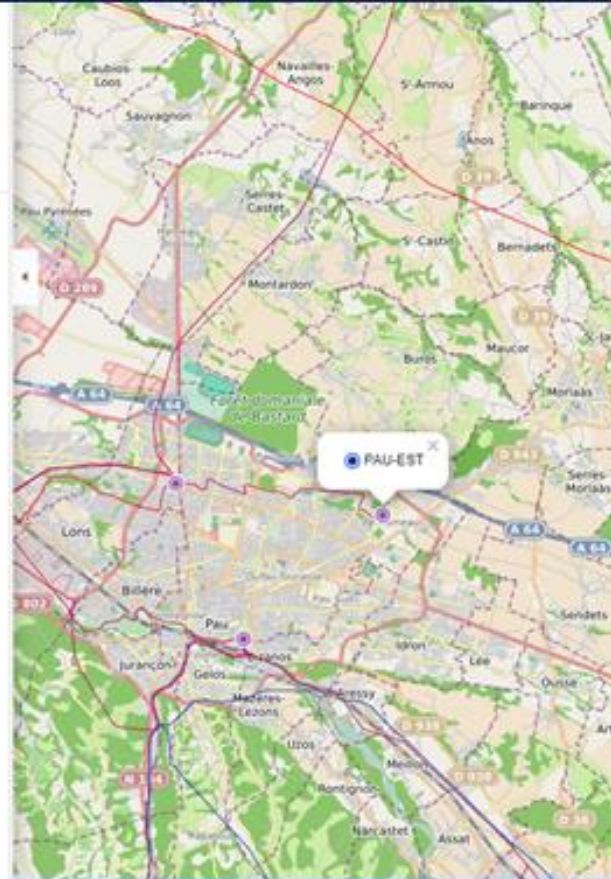


Capacité réservée aux ENR au titre du S3REnR	4.9
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	
Quote-Part unitaire actualisée	77.48 €/MWh
Puissance des projets en développement du S3REnR en cours	0.8 MW
dont la convention de raccordement est signée	0.8 MW
Taux d'affectation des capacités réservées	39 %

mis à jour le 13/12/2021

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE TRANSPORT : 

CAPACITÉ D'ACCUEIL DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION : 



ARFR_PAU_PV

Raccordement au réseau public
1 Avenue du Général Leclerc, 64000 PAU



Distance entre le poste source et le nouveau PDL : 1,76km
Distance entre le PDL et les centrales : 70m